Mercredi 5 janvier 2022 - N°111

lagazette-ladefense.fr

La Gazette de la Défense

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Parkings et tunnels routiers : Les travaux se poursuivent sous la dalle

DOSSIER P2

Paris La Défense, prévoit de rénover et mettre en conformité le parking Michelet, mais également de moderniser les tunnels routiers situés sous le quartier d'affaires.

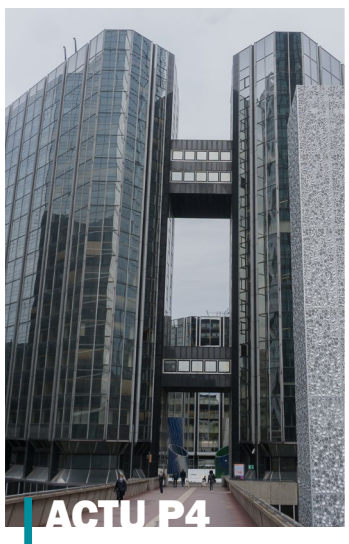

ACTU P4

ESPLANADE NORD

Projet Odyssey : Le permis de construire délivré par le préfet

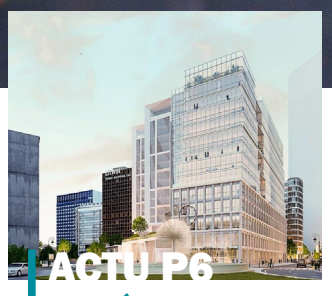

ACTU P6

LA DÉFENSE

Bellini : Un acte de vente pour le siège de Swiss Life France

ACTU P7

HAUTS-DE-SEINE

Une couverture 5G homogène dans les Hauts-de-Seine

ACTU P8

ARCHE SUD

Une œuvre d'art autour du chantier Altiplano

HAUTS-DE-SEINE

Il harcèle son ex avec des centaines de SMS

FAITS DIVERS P10

ACTU P4

HAUTS-DE-SEINE

De nouvelles mesures contre la propagation du Covid

LA DÉFENSE
Le projet Hermitage définitivement enterré ? 4

LA DÉFENSE
Des perturbations à venir sur la ligne U 8

NANTERRE
6 mois de prison ferme pour 317 g de résine de cannabis 10

SPORTS
Le Racing commence 2022 avec une défaite 12

NANTERRE
Claude Coric célèbre l'Euro à l'Office de Tourisme 14

Offrez une meilleure visibilité à votre marque

vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Choisissez votre format !

Bandeau - Quart page - Demi-page - Pleine page

pub@lagazette-ladefense.fr

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un lectorat hebdomadaire de près de 50 000 lecteurs.

LA DÉFENSE

Parkings et tunnels routiers : Les travaux se poursuivent sous la Défense

Paris La Défense, établissement public gestionnaire et aménageur du quartier d'affaires prévoit de rénover et mettre en conformité le parking Michelet, mais également de moderniser les tunnels routiers situés sous le quartier d'affaires.

Alix Daguet

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Après la voie de l'Horlogerie ainsi que les voies des Sculpteurs et des Bâtisseurs, c'est désormais la voie de l'Ancre qui devrait faire l'objet d'une mise en conformité.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Le titulaire du marché devra donc faire attention lors des travaux aux infrastructures et aux chantiers en cours à proximité. Tout d'abord, la construction de The Link, dont les travaux ont débuté l'an dernier. Ensuite, le projet de restructuration de l'immeuble Galilée pourrait également avoir un impact.

Le parking Michelet, ouvert depuis le début des années 80 est désormais partiellement fermé pour le début des travaux de désamiantage dans ces zones. Situé dans le quartier d'affaires de la Défense, il va à terme faire l'objet de travaux pour sa mise en conformité et sa rénovation complète. Paris La Défense, établissement public gestionnaire et aménageur du quartier d'affaires, souhaite entamer ses travaux rapidement, en parallèle du changement récent de prestataire pour l'exploitation des parkings de la Défense. Une réflexion pourrait également être menée autour du nombre de places disponibles dans ce parking.

En sous-sol, d'autres travaux sont en cours. Paris La Défense a entamé depuis plusieurs mois une phase de rénovation des voies couvertes et des tunnels routiers. Après la voie de l'Horlogerie ainsi que les voies des Sculpteurs et des Bâtisseurs, c'est désormais la voie de l'Ancre qui devrait faire l'objet d'une mise en conformité.

Concernant la rénovation du parking Michelet, Paris La Défense a publié un marché pour la « *mission de maîtrise d'œuvre complète de rénovation et de mise en conformité aux normes de protection incendie en vigueur* », indique le cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Situé au sud-est du quartier d'affaires, le périmètre d'étude du marché comprend « *le parking Michelet proprement dit, ainsi que tous les locaux techniques qu'il contient* ». Accessible depuis la Liaison Médiane, ce parking qui date des années 80 est composé de quatre niveaux de sous-sol avec en tout, 2 600 places disponibles.

Actuellement, une partie du parking Michelet est fermée au public, le temps des phases tests de travaux de désamiantage. Une première phase qui a débuté en juin 2021 dans ces zones avant les « *travaux de désamiantage proprement dits à la fin de l'année 2021 pour une durée estimée d'un an environ pour les cantons 3 et 4* ». Une fermeture qui s'est accompagnée d'un changement du sens de circulation.

« *Il s'agit du principal parking public du sud-est du quartier d'affaires. Le parking constitue la quasi-totalité de l'infrastructure des espaces publics du quartier Michelet* », précise Paris La Défense, indiquant également : « *Le périmètre contient également le plafond du parking, mais pas la surdalle qui constitue le sol du cours Michelet. Le parking constitue l'infrastructure d'une partie importante du cours Michelet et des immeubles Galilée et Acacias* ».

Le titulaire du marché devra donc faire attention lors des travaux aux infrastructures et aux chantiers en cours à proximité. Tout d'abord, la construction du futur siège de Total Energies appelé The Link, dont les travaux ont débuté l'an dernier. Ensuite, le projet de restructuration de l'immeuble Galilée pourrait également avoir un impact puisqu'il nécessite : « *Une modification des gaines d'amenée d'air du parking Michelet de part et d'autre de l'édicule parking, dont les plénums de prise d'air sont situés sous l'immeuble Galilée au niveau du Cours Michelet ; une surélévation de la gaine d'extraction de l'usine de ventilation A8 traversant l'emprise du projet Galilée, ainsi que le remplacement de son habillage extérieur* ».

Quatre niveaux

De plus, la rénovation de ce parking intervient dans un projet de réflexion plus globale autour de la « *réfection de la totalité des espaces publics du quartier Michelet* ». Pour l'instant, trois missions ont été définies après les études menées par Paris La Défense concernant les espaces publics autour de The Link, de l'immeuble Galilée et « *la majeure partie du Cours Michelet sauf l'extrémité ouest* ».

Ces travaux coïncident également avec le changement de délégation de service public pour l'exploitation des parkings de la Défense. Un nouveau contrat signé à la fin de l'année 2021, avec la société Q-Park et qui a débuté dès le 1er janvier 2022. Il est ainsi précisé dans le cahier des clauses techniques particulières, que le titulaire du marché devra « *travailler en collaboration étroite avec le délégataire de service public tout au long de sa mission* » et que de son côté, « *le délégataire de service public sera chargé d'un certain nombre de travaux de réalisation des systèmes d'exploitation et de second-œuvre* ».

Avant d'entamer les travaux dans le parking Michelet, Paris La Défense avait réalisé plusieurs études ces dernières années concernant la faisabilité de la rénovation, l'exploitation du parking, la possibilité d'une fermeture partielle ainsi que des études de conformité. La première étude réalisée par le bureau d'étude Arcadis comprenait deux volets, l'un sur le diagnostic technique du parking pour étudier « *son fonctionnement* » et « *son état* » et l'un sur la faisabilité des travaux.

Désormais, dans son cahier des clauses techniques particulières, Paris La Défense indique que les travaux concerneront d'une part la mise en conformité des différentes zones du parking « *à la réglementation incendie* » actuelle, soit entre autres la reprise du système de ventilation et du système d'alimentation électrique du parking. « *Le programme de rénovation comprend également la totalité de la réfection du second-oeuvre : peintures, signalétique, éclairage, SSI, radio, sonorisation, aide à l'exploitation, vidéosurveillance, etc* », précise d'autre part le CCTP. Ces travaux seront partagés entre l'exploitant du parking et le titulaire du marché.

Des changements pourraient avoir lieu également concernant le nombre de places disponibles dans ce parking. Paris La Défense part d'un constat général sur l'utilisation des parkings dans le quartier d'affaires. Il est ainsi expliqué : « *Les parkings de la Défense n'étant pas utilisés dans leur intégralité, y compris en fonctionnement normal avant mars 2020, une réflexion globale sur le nombre de places de stationnement disponibles à La Défense a été engagée* ».

Changement de délégataire

Concernant le cas plus particulier du parking Michelet, décrit comme « *assez fortement utilisé et au centre d'un secteur de la Défense en mutation important* », l'établissement public pourrait choisir « *de ne pas rouvrir le canton 4 au public* » à cause de son éloignement avec les différents accès du parking notamment. Il pourrait donc être valorisé autrement. Une piste sur laquelle pourrait travailler ou travaille déjà le nouveau partenaire de Paris La Défense, l'entreprise Sogaris (voir notre édition du mercredi 15 décembre), qui a pour mission d'améliorer « *la logistique urbaine* ». Paris La Défense précise également que dans le cadre du projet de rénovation, il sera : « *attentif à la sobriété environnementale des choix d'aménagement qui seront faits pour la rénovation du parking Michelet* ».

En parallèle de ces travaux dans le parking Michelet, la Défense poursuit l'aménagement sous la dalle avec la mise en place d'une opération transversale pour la « *modernisation des tunnels routiers de desserte de la Défense* ». Ainsi, plusieurs voies couvertes sont concernées par cette opération, les travaux ayant déjà débuté ou les marchés ayant déjà été attribués pour notamment les voies de l'Horlogerie, des Sculpteurs et des Bâtisseurs (voir dans nos éditions précédentes).

C'est au tour de la voie de l'Ancre de désormais faire l'objet d'un marché dédié. Il est ainsi indiqué dans le règlement de consultation du marché : « *La voie de l'Ancre prend naissance au niveau de la rue du Général Audran et a pour fonction principale la desserte d'aires de livraison et de parcs de stationnement* ». Elle s'étend sur 380 mètres avec une circulation à sens unique. « *La voie de l'Ancre a un rôle stratégique aux activités des principales tours de La Défense 1 et notamment des habitations des résidences de l'Ancre, des Damiers, du Dauphiné et des Damiers de Champagne* », décrit Paris La Défense.

E.Leclerc

VOS SUPER POUVOIRS ! D'ACHAT

DU 4 AU 15
JANVIER 2022

NOTRE SÉLECTION POUR BIEN DÉMARRER LA JOURNÉE

~~21,90 €~~

16,90 €

DONT 0,30 € D'ÉCO PARTICIPATION

SEVERIN

MACHINE À CAFÉ FILTRE. RÉF. 2597. GARANTIE CONSTRUCTEUR : 2 ANS PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE(1).

OFFRE DISPONIBLE EN MAGASIN ET SUR LE SITE

-5 € DE RÉDUCTION IMMÉDIATE

2+1 OFFERT

2+1 OFFERT

BIO

2,65 €

BIO village

CAFÉ MOULU. PAR 3 (750 G) : 5,30 € AU LIEU DE 7,95 €. LE KG : 10,60 €.

OFFRE DISPONIBLE EN MAGASIN ET DRIVE

BIO

1,65 €

BIO village

PUR JUS D'ORANGE BIO 1 L AVEC OU SANS PULPE. LE L. = 1,79 €. PAR 3 (3 L.) : 3,58 € AU LIEU DE 5,37 €. LE L. À 1,19 €.

OFFRE DISPONIBLE EN MAGASIN ET DRIVE

DÉCOUVREZ TOUTES NOS OFFRES EN FLASHANT CE CODE

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine, 642 007 991 RCS Créteil.

TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC

(1) En complément de la garantie constructeur, les produits présentés sont couverts par les garanties légales de conformité (article L217-4 et suivant le code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 et suivant du code civil). Voir conditions de garantie en magasin. Les produits bénéficiant d'une offre « 2+1 » sont limités à 15 produits par foyer pour cette opération, gratuité incluse. Les produits bénéficiant d'une offre de réduction immédiate sont limités à 5 produits par foyer pour cette opération. Offre réservée à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. Pour connaître la liste des magasins et Drive participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52 APPEL NON SURTAXÉ du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h sauf les jours fériés et de 8 h 30 à 18 h les veilles de jours fériés.

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

HAUTS-DE-SEINE

De nouvelles mesures contre la propagation du Covid

Le préfet des Hauts-de-Seine a pris de nouvelles mesures pour lutter contre la Covid-19, quelques jours avant les fêtes du Nouvel An et la rentrée scolaire.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Dans son arrêté du 27 décembre 2021, la Préfecture annonce ainsi : *« Le port du masque est obligatoire dans le département des Hauts-de-Seine pour les personnes de onze ans et plus sur l'ensemble de la voie publique ».*

Après les annonces du gouvernement du 27 décembre 2021, et face à l'augmentation du nombre de cas dans le département, le préfet des Hauts-de-Seine a renforcé les mesures de lutte contre la propagation du Covid-19. Parmi ces mesures, le retour de l'obligation du port du masque en extérieur. Dans son arrêté du 27 décembre 2021, la Préfecture annonce ainsi : *« Le port du masque est obligatoire dans le département des Hauts-de-Seine pour les personnes de onze ans et plus sur l'ensemble de la voie publique et dans tous les lieux ouverts au public à compter du vendredi 31 décembre 2021 ».*

Quelques exceptions sont à souligner pour certains lieux des communes de Marnes-la-Coquette et Vaucresson ainsi que pour les forêts du département. Exceptions également pour : les personnes circulant à vélo ; les usagers de deux-roues motorisés, lorsqu'ils portent un casque intégralement fermé ; les personnes à l'intérieur des véhicules des particuliers et des professionnels ; les personnes pratiquant une activité physique et sportive ; les personnes en situation de handicap ou dont l'état de santé justifie une contre-indication au port du masque, justifié par un certificat médical.

Des chiffres, la préfecture explique dans son arrêté, que le taux d'incidence au 25 décembre était *« de 1 398,7 pour 100 000 habitants »*, que *« le taux de positivité est de 8,2 % »* à la même date et le taux d'occupation des lits de réanimations était *« de 56,5 % au 28 décembre 2021 »*. C'est à cause de cette évolution de la situation épidémique, que le préfet avait également pris des mesures supplémentaires lors du week-end du Nouvel An pour réduire les rassemblements.

De plus, le lundi 27 décembre, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures applicables pour les prochaines semaines ou prochains mois. Tout d'abord, le retour au télétravail obligatoire trois jours par semaine pour les entreprises qui le peuvent, la mise en place de nouvelles jauges dans les salles accueillant du public ainsi que l'instauration d'un nouveau protocole sanitaire dans les écoles. Alors que le gouvernement rappelle la nécessité du vaccin dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus, le passe sanitaire pourrait être remplacé par un passe vaccinal plus contraignant dès le 15 janvier et modifiant le délai de validité du passe à partir du 15 février.

A.Daguet

LA DÉFENSE

Le projet Hermitage définitivement enterré ?

Paris La Défense, établissement public gestionnaire et aménageur du quartier d'affaires a annoncé ne pas avoir approuvé le projet de promesse de vente pour la réalisation du projet Hermitage Plaza, qui traîne depuis de nombreuses années. La société du promoteur russe a répondu dans un communiqué de presse quelques jours plus tard.

Paris La Défense avait jusqu'au 31 décembre pour se prononcer sur le protocole transactionnel qu'il devait conclure avec la société Hermitage concernant le projet Hermitage Plaza. Un protocole soumis à médiation *« sous l'égide du tribunal judiciaire de Nanterre »*, explique le communiqué de presse de Paris La Défense datant du lundi 3 décembre.

« Ce protocole mettait un terme aux différends antérieurs entre les parties, et prévoyait leurs obligations respectives en vue de favoriser la réalisation du projet. En particulier, ces dispositions définissaient les conditions de cession par Paris La Défense des biens et volumes nécessaires à la réalisation du projet et arrêtaient au 31 décembre 2021 la date avant laquelle les promesses de vente devaient être signées », indique ainsi le communiqué de presse.

Le conseil d'administration réuni le 28 décembre, a décidé de ne pas approuver la promesse de vente *« eu égard notamment à l'absence de garanties financières et techniques fournies par le porteur de projet »*. Il est désormais difficile de connaître la suite de ce projet qui devait prendre place au niveau des Damiers, mais il semble qu'il soit progressivement enterré par l'établissement public.

Le projet rejeté

Dans un communiqué de presse datant du lendemain, le promoteur russe Emin Iskenderov, président de la société Hermitage, a dénoncé *« un refus incompréhensible et troublant »* et s'est dit *« stupéfait de constater que Paris La Défense n'a pas respecté son engagement en arguant d'éléments fallacieux de signer la promesse de vente avant le 31 décembre 2021 telle que prévue par le protocole du 24 mars 2021 qui découlait d'une médiation judiciaire ».*

Le promoteur aurait donc décidé de mettre en demeure l'établissement public pour qu'il signe la promesse de vente. Le communiqué de presse indique que le promoteur *« rappelle avoir travaillé pendant 13 ans et avoir investi 350 millions d'euros pour un projet emblématique et sur la base d'un accord de partenariat pris par un établissement public de l'État repris depuis par Paris La Défense »*

ESPLANADE NORD

Projet Odyssey : Le permis de construire délivré par le préfet

Le préfet des Hauts-de-Seine a délivré le 20 décembre 2021, le permis de construire concernant le projet de remplacement des tours Miroirs, désormais appelé projet Odyssey.

« Le préfet lance le coup d'envoi du projet de remplacement des tours Miroirs à la Défense », annonce dans un communiqué de presse la préfecture des Hauts-de-Seine. Le permis de construire a effectivement été délivré le 20 décembre dernier par le préfet pour la construction *« du complexe Odyssey, qui remplacera en 2026 les tours Miroirs dans le quartier d'affaires de la Défense ».*

Dans le communiqué de presse, la préfecture rappelle que la demande de permis de construire a été déposée *« le 19 mai 2021 par les maîtres d'ouvrages Primonial REIM et BNP Paribas »* et que son *« instruction a donné lieu à une évaluation environnementale et une procédure de participation du public par voie électronique »* durant un mois, jusqu'au 26 novembre 2021.

De cette dernière procédure, le communiqué de presse explique qu'elle a *« notamment permis d'apprécier la bonne prise en compte par le projet de son environnement ainsi que sa cohérence dans l'aménagement du quartier »*. Selon la préfecture, le nouveau complexe Odyssey répondrait à plusieurs objectifs notamment celui de *« réinvention du quartier de la Défense »* avec une meilleure liaison entre le centre-ville de Courbevoie et la dalle, et *« la transformation du boulevard circulaire en boulevard urbain plus adapté à la mixité des modes de déplacement et une végétalisation plus importante »*. De plus, Odyssey devrait *« contribuer activement au développement et au rayonnement »* du quartier.

Du projet, la préfecture rappelle que le futur complexe immobilier sera constitué, comme l'ensemble Les Miroirs, de trois immeubles *« réunis autour d'un socle accueillant une place centrale ouverte au public et offrant des commerces, des services et des restaurants »*. Des objectifs environnementaux, le préfet rappelle que le projet devrait atteindre, en terme de performance énergétique, *« un gain de l'ordre de 40 % par rapport à la valeur seuil fixée par la RT 2012 »* grâce à une *« conception bioclimatique »*, une isolation thermique ou *« des équipements techniques performants »*.

A.Daguet

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Le permis de construire a été délivré par le préfet pour la construction d'Odyssey qui remplacera en 2026 les tours Miroirs.

Une simplification pour les demandes de permis de construire

La préfecture des Hauts-de-Seine a annoncé dans un communiqué de presse, la possibilité, dès le 1er janvier 2022, de déposer en ligne sa demande de permis de construire, *« dans un souci de simplification des démarches administratives et dans le prolongement de la démarche Action Publique 2022 »*. Le préfet indique que pour le moment, toutes les villes des Hauts-de-Seine, hormis Marnes-la-Coquette, sont prêtes pour appliquer cette mesure. Pour accompagner cette simplification des démarches, l'État a mis en place *« un vaste programme de dématérialisation »* avec la mise à disposition pour les acteurs : *« une suite logicielle pour répondre aux besoins des usagers, des collectivités et des entreprises »*, un guichet France Relance pour accompagner le financement des collectivités et l'animation *« de la filière professionnelle pour informer, créer et former à ces nouveaux standards ».*

En bref

PUTEAUX

Un appel à projets pour améliorer l'information des jeunes sur le territoire

La ville de Puteaux lance un appel à projets à destination des jeunes pour les informer sur les droits et services les concernant.

La ville des Hauts-de-Seine lance un appel à projets ouvert jusqu'au 30 juin 2023, en lien avec le dispositif « *Boussole des Jeunes* », qui vise à aider les jeunes à identifier les droits et les services mobilisables auxquels ils peuvent avoir accès dans leur territoire.

L'objectif étant « *de faire émerger sur les territoires de nouveaux partenariats innovants* » annonce la Mairie de Puteaux dans un communiqué de presse. Le projet doit répondre à plusieurs critères, concernant son ancienneté, son financement, et ses partenaires, tout en recrutant un animateur en charge du déploiement de la Boussole. Les dossiers complets devront être déposés le 15 novembre, 15 mars et le 15 juin.

Lancée à l'initiative de l'État, La Boussole des jeunes regroupe les informations à l'échelle du territoire, dans un site internet. Celle-ci permet de faciliter la mise en relation avec le bon professionnel, pour les 15-30 ans.

En image

PUTEAUX

La Ville dévoile ses plus belles vitrines de Noël

La municipalité a dévoilé les lauréats de son concours des plus belles illuminations de Noël, ce lundi 3 janvier. Père Noël escaladeur, traîneaux qui scintillent ou autres crèches ont fait briller Puteaux pendant les fêtes grâce à des participants toujours autant impliqués. Quatre établissements sont arrivés en tête du concours des commerçants : la boulangerie Le chant du pain, la Pharmacie du centre, le restaurant I Gusti d'Italia (voir ci-dessus) et la boutique Flore et sens. Du côté des particuliers, la crèche de la famille Cristini a été plébiscitée aux côtés du dernier étage de l'immeuble à l'angle de la rue Montaigne et de la rue de Bazza. La crèche et le sapin de la famille Da Silva terminent également premiers ex æquo.

En bref

NANTERRE

Donnez votre avis sur le budget participatif de la Ville

Depuis 2018, Nanterre propose à ses habitants, mais également à son personnel de participer à son budget participatif, en proposant des idées.

Après trois éditions du budget participatif, la Mairie de Nanterre a mis deux questionnaires à disposition des habitants. Le premier pour qu'ils puissent donner leur avis sur l'évolution du dispositif. Le questionnaire est disponible sur la plateforme participez.nanterre.fr, jusqu'au 10 janvier. Le deuxième est pour les créateurs de projets qui peuvent donner de la voix en remplissant le formulaire dédié.

Cette année, pour la troisième édition, 70 propositions ont été retenues, parmi les 116 déposées. On retrouve par exemple un jardin thérapeutique dans le quartier Parc Nord. Les deux éditions précédentes ont permis la réalisation de 135 projets sur le territoire nanterrien. En parallèle, la ville des Hauts-de-Seine invite ses concitoyens à un atelier participatif le 11 janvier à 19h à l'Agora, pour « *débattre ensemble des améliorations à apporter au regard de leur expérience de citoyen impliqué dans les budgets participatifs* ».

nexity | CITALLIOS PROXIMITÉ & EXPERTISES

À Poissy, **devenez propriétaire** au cœur d'un vaste parc paysager !

> Des **magnifiques vues** sur le château > Du **studio au 5 pièces duplex** > Balcons, loggias et **grandes terrasses**

nexity.fr/offre/**instantsnature-poissy**.fr

0 800 11 06 95 Service gratuit + prix appel

SAS Apollonia au capital de 331 284 euros - Siège social : 19, rue de Vienne - TSA 60030 - 75801 PARIS CEDEX 8 - RCS Paris B 332 540 087. France. Document non contractuel, illustration non contractuelle à caractère d'ambiance, la représentation des prestations intérieures et extérieures est indicative. Perspective : Agence Martingale. Architecte : Agence MAES et Atelier CASTRO DENISSOF. Conception : OSWALDORB – 03/2021.

LA DÉFENSE

Bellini : Acte de vente pour le siège de Swiss Life France

L'immeuble Bellini, qui sera livré en juillet 2024, accueillera donc le futur siège de Swiss Life France après la signature de l'acte de vente entre Altarea Entreprise et Swiss Life Asset Managers France.

FRANKLIN AZZI ARCHITECTURE

La Défense accueillera dans quelques années un nouveau siège social, celui de Swiss Life France, *« référent en assurance et gestion de patrimoine »*.

La Défense accueillera dans quelques années un nouveau siège social, celui de Swiss Life France, *« référent en assurance et gestion de patrimoine »*. Le 20 décembre dernier, dans un communiqué commun, Altarea Entreprise, développeur immobilier et Swiss Life Esset Managers ont annoncé *« la signature de l'acte de vente de "Bellini", un nouvel actif immobilier de bureaux »*. Un immeuble acheté pour *« le compte d'un fonds dédié à Swiss Life France »*. L'immeuble Bellini, situé sur la commune de Puteaux, est un *« immeuble de 18 000 m² à l'architecture iconique »* qui sera livré en juillet 2024 selon le communiqué de presse. Il regroupera sur *« 13 étages »*, des terrasses et un rooftop *« avec une vue dégagée sur Paris »* et s'accompagnera de deux commerces sur la rue Bellini. Comme de nombreux immeubles du quartier d'affaires, l'immeuble vise plusieurs labels et certifications pour répondre *« aux enjeux écologiques »*.

« Situé à Puteaux, ce nouvel actif immobilier de bureaux va jouir d'une localisation idéale donnant directement sur la Seine et avec les transports en commun au pied de l'immeuble. Bénéficiant d'une visibilité exceptionnelle et d'une signature architecturale forte et élégante, cet immeuble de bureaux a su séduire les équipes de Swiss Life France », explique le communiqué de presse. Il est ainsi précisé que l'assureur y installera son siège sociale *« aux termes d'un bail de 9 ans fermes »*.

Une architecture iconique

Adrien Blanc, président d'Altarea Entreprise a indiqué *« Nous sommes très fiers d'avoir conclu cette opération avec Swiss Life Asset Managers France, un des leaders européens en gestion d'actifs immobiliers. Cette décision confirme l'attractivité du quartier d'affaires de Paris La Défense »*. De son côté, le directeur des activités immobilières de Swiss Life Asset Managers France a déclaré dans le communiqué de presse : *« Cette nouvelle acquisition est une grande fierté pour nos équipes, car ce bâtiment accueillera nos collègues de Swiss Life France ! […] Au-delà d'offrir un cadre de travail exceptionnel et une vue imprenable sur Paris, « Bellini » incarne parfaitement notre conviction du bureau dans le monde post-covid, un lieu de vie identitaire favorisant les échanges, ouvert sur la ville et connecté aux transports »*.

A.Daguet

LA DÉFENSE

Où recycler son sapin de Noël dans le quartier d'affaires ?

Les municipalités s'activent pour permettre aux habitants de donner une seconde vie à leur arbre de Noël.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

La Ville de Nanterre et Paris Ouest La Défense ont eux aussi fait le choix des points de collectes, avec 24 d'entre eux disséminés dans les différents quartier de la ville.

Une fois les fêtes passées vient le moment de ranger le sapin. Pour éviter de les voir abandonnés n'importe où sur la voie publique, les municipalités de Puteaux, Nanterre et Courbevoie proposent des solutions aux habitants dans le secteur du quartier d'affaires. Durant tout le mois de janvier, Courbevoie met à disposition des enclos dédiés au stockage des sapins. Neuf d'entre eux se situent à La Défense, dans les quartiers Gambetta et Faubourg de l'Arche. Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, il est également possible de déposer votre sapin sur le trottoir le jour du ramassage des encombrants.

La Ville de Nanterre et Paris Ouest La Défense ont eux aussi fait le choix des points de collectes, avec 24 d'entre eux disséminés dans les différents quartier de la ville, et ce jusqu'au 21 janvier. La Mairie de Puteaux, de son côté, propose deux solutions : celle des points de stockage, comme ceux de la place des Marées ou de la rue Louis-Pouey, et celle du ramassage directement sur le trottoir, les lundis et jeudis jusqu'au 31 janvier. Pour rappel, seuls les sapins naturels sans décorations sont concernés.

Brèves de dalle

Le numéro de janvier des magazines municipaux est également l'occasion pour les groupes d'opposition de souhaiter une bonne année à leurs soutiens et aux habitants. Dans le magazine municipal *Nanterre Info*, Christophe Ribault et les élus du groupe Nanterre Ensemble ont ainsi écrit : *« Le groupe Nanterre Ensemble vous souhaite une bonne année, et surtout, une bonne santé. Que cette nouvelle année puisse se loger sous le signe de la réalisation de vos projets et de l'accomplissement de vos défis professionnels et personnels. Nous souhaitons également que cette année 2022 soit celle de la résolution de la crise sanitaire »*

Ils sont ensuite revenus sur l'action du maire concernant *« la sécurité »* dénonçant les incivilités qui augmentent et précisant qu'ils ont *« été consultés par le maire et son équipe dans le cadre de l'élaboration de la stratégie du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) 2021-2026.»* Cette nouvelle stratégie devrait permettre de recruter *« 25 policiers municipaux et 25 ASVP supplémentaires »*. Des chiffres décrits comme insuffisants par le groupe d'opposition, tout comme le réseau de caméras de vidéosurveillance installé dans la ville.

« Sur ce sujet, notre ligne est donc claire : bien que nous constations des améliorations dans le choix des décisions, nous, élus de groupe Nanterre Ensemble, suivrons de près l'application de ces nouvelles mesures pour veiller à ce que Nanterre devienne enfin une ville paisible où règne ce « bien vivre ensemble » auquel nous aspirons tous », explique les élus. L'occasion de revenir sur l'agression dont ont été victimes des paroissiens d'une église de Nanterre lors d'une procession.

Un sujet également abordé par les élus d'opposition Adam Oubuih et Barbara Feaugas dans leur tribune du mois de janvier. *« L'agression dont a été victime la communauté chrétienne des Fontenelles, lors de sa procession le 8 décembre dernier, par des individus les menaçant au nom de l'Islam est inadmissible. Elle constitue un précédent très grave qui montre que le vivre ensemble s'effrite à Nanterre »*. Les deux élus réclament ainsi *« une vraie politique de mixité dans l'ensemble des quartiers de Nanterre »* en soutenant l'éducation, l'insertion professionnelle ou encore la formation et la politique de logement. *« Ce serait, en somme, de faire une vraie politique de Nanterre pour tous, et non une politique de Nanterre pour soi.»*

La Gazette de la Défense

Offrez une meilleure visibilité à votre marque

DÉCOUVREZ NOS PAGES
ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Choisissez votre format :
Bandeau,
Quart de page,
Demi-page,
Pleine page,
Double page

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un lectorat hebdomadaire de près de 50 000 lecteurs.

Contact :
pub@lagazette-ladefense.fr
Tél. 09 54 82 31 88
La Gazette de la Défense
9, rue des Valmonts
78180 Mantes-la-Ville

HAUTS-DE-SEINE

5G : Une couverture homogène dans les Hauts-de-Seine

À l'échelle nationale, on compte 27 460 antennes 5G commercialisées, au 30 septembre 2021.

PIXABAY

Le quartier d'affaires a été choisi pour tester la 5G

Plus de dix ans après l'installation d'antennes 4G et plus d'un an après l'arrivée du réseau 5G sur le territoire, la cinquième génération de réseau mobile poursuit son expansion. En cinq mois, depuis la fin du mois d'avril, le nombre d'antennes 5G ouvertes à la commercialisation en France a bondi de 71 %, passant de 16 073 à 27 460. Qu'en est-il de la couverture 5G dans les Hauts-de-Seine ?

Le média *Lemon.fr*, spécialisé dans l'actualité des Télécoms, s'est penché sur la question. Il a établi un classement sur la commercialisation de la 5G parmi les cinquante plus grandes villes de France. En l'occurrence deux villes des Hauts-de-Seine figurent dans ce top. Nanterre et Boulogne-Billancourt.

Nanterre se classe à la 31e place avec un ratio de 0,48 antenne pour 1 000 habitants, soit 47 antennes 5G commercialisées pour une population totale de 98 967 habitants.

Malgré une chute au classement des deux villes, le département a poursuivi les installations d'antennes 5G. Nanterre est passée de 23 antennes 5G commercialisées en décembre 2020 à 47 antennes, près d'un an après. Le palmarès a été réalisé à partir des données de l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes), l'ANFR (Agence nationale des fréquences) et l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques).

Les opérateurs sur la même longueur d'onde

Plus d'un an après son lancement, la 5G, le réseau en ultra haut débit, poursuit sa marche en avant sur l'ensemble du territoire de la région Île-de-France. L'opérateur de télécommunications Free possède une majorité d'antennes commercialisées. Sa part s'établit à 51%. Les parts de Bouygues se situent autour des 25%, suivi par SFR (14,5%) et Orange (9,5%), d'après les chiffres établis par l'ANFR au 9 décembre 2021, l'ARCEP au 30 septembre et l'INSEE. À l'échelle nationale, on compte 27 460 antennes 5G commercialisées, au 30 septembre 2021.

Une couverture équivalente

Dans les Hauts-de-Seine, les opérateurs téléphoniques s'installent et tentent de couvrir les communes du département. Sur l'ensemble du territoire, comprenant les communes de Puteaux, Courbevoie, Nanterre et La Garenne-Colombes, Bouygues Telecom est en tête du nombre d'antennes commercialisées (49, soit environ 40% du réseau) suivi par Free (41, ce qui équivaut à 33%), SFR (17, correspondant à environ 14%) et Orange (15, soit 12%).

Dans le détail, les quatre communes offrent une couverture équivalente, située entre 0,52 et 0,40 antenne pour 1 000 habitants. Courbevoie bénéficie de la meilleure couverture, avec 0,52 antenne pour 1 000 habitants. Tandis que, La Garenne-Colombes se retrouve en bas du classement. La ville dispose d'une couverture de 0,40 antenne pour 1000 habitants.

T.Faidherbe

Un an après le lancement de la 5G, l'ANFR fait le point sur les expositions aux ondes

À la demande du gouvernement, l'Agence nationale des fréquences (ANFR) a publié les résultats d'un programme de mesure portant sur l'exposition du public aux ondes de la téléphonie 5G, réalisé en 2020 et 2021. Quelques mois après son installation, un peu partout en France, la 5G, pose encore de nombreuses questions, notamment sur ses possibles effets néfastes. Pour y répondre, l'ANFR a lancé une étude préliminaire sur la contribution de la 5G à l'exposition du public. Elle porte sur plus de 3 000 mesures d'exposition du public aux ondes. Les relevés ont été effectués sur 1 650 sites avant et après la mise en service de la 5G. L'organisation a publié les résultats de son étude, le mardi 14 décembre. Ils « *montrent que l'exposition reste très comparable après l'activation de la 5G sur les bandes basses, qui continuent de servir également aux générations précédentes 3G et 4G. En majeure partie, la variation est inférieure à 0,3 V/m avec une valeur moyenne très proche de 0 V/m*» précise l'ANFR dans son rapport. Désormais, l'agence va poursuivre ces mesures afin d'observer les conséquences liées à l'augmentation progressive du trafic en 5G.

NANTERRE

Nanterre s'engage pour la protection de la nature

La commune et son maire Patrick Jarry vont mettre en place de multiples initiatives en faveur de la nature.

La biodiversité s'installe chez les Nanterriens et les Nanterriennes. Depuis plusieurs années, Nanterre propose différentes initiatives pour la préservation de la nature en ville. Cette année encore, la ville de près de 100 000 habitants s'engage. Cet engagement se concrétisera avec l'avancée du plan « *5 000 arbres* », qui seront plantés à travers toute la commune d'ici à 2026, la préparation de l'ouverture au public du jardin japonais rénové du Cash (Centre d'accueil et de soins hospitaliers) de 8 000 m² ou encore la réfection du « *bassin aux crapauds* » du parc des Chènevreux. Par ailleurs, La ville vient de recevoir pour trois années le label Territoire engagé pour la nature, attribué par l'Agence régionale de la biodiversité. Enfin 2022 sera aussi l'année qui verra la première bourse écologique, d'un montant de 100 000 euros, décernée par le conseil citoyen de la transition écologique, ainsi que l'adoption du plan vélo par le conseil municipal. Ce dernier est « *un programme d'orientations et d'actions, permettant de favoriser l'usage du vélo sur un territoire. Cela concerne les infrastructures et les équipements […], mais aussi l'économie du vélo.* »

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Cet engagement se concrétisera notamment par l'ouverture du jardin japonais rénové du Cash (Centre d'accueil et de soins hospitaliers).

COURBEVOIE

L'ancienne station Autolib' de l'avenue André-Prothin a été retirée

Installés en 2013, les emplacements ont été remplacés par une station pour taxis.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

La Ville de Puteaux, elle, avait choisi de remplacer ses anciennes bornes Autolib' par des stations de recharges pour véhicules électriques.

Hors-service depuis plus de trois ans, la station Autolib' de l'avenue André-Prothin, à Courbevoie, a été retirée au début du mois de décembre. Ouverte depuis le mois de décembre 2013, elle pouvait accueillir jusqu'à cinq véhicules électriques en location, jusqu'à l'arrêt du service en juillet 2018.

À l'abandon depuis, les emplacements de stationnement serviront désormais de station pour taxis. La Ville de Puteaux, elle, avait choisi de remplacer ses anciennes bornes Autolib' par des stations de recharges pour véhicules électriques, à l'image de celles situées tout près de la Défense, au 52 rue Arago ou encore au 70 avenue du Général de Gaulle.

LA DÉFENSE

Des perturbations à venir sur la ligne U

Durant le mois de janvier, des travaux de maintenance ou de renouvellement des voies sur la ligne U vont engendrer des perturbations les soirs de semaines, mais également durant certains week-ends en soirée.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

La ligne U, qui part de la Défense, sera perturbée durant tout le mois de janvier à cause de travaux sur les voies.

Entre le 1er et le 31 janvier, des travaux seront réalisés sur la ligne U, qui permet, depuis la gare de la Défense, de rejoindre la gare de La Verrière (Yvelines). Ce sont les travaux de renouvellement des voies, les travaux du prolongement du RER E, les travaux de modernisation de la gare de SQY ainsi que « *les travaux préparatoires à la poursuite du déploiement du Regio2N sur l'axe Paris-Rambouillet* » qui entraîneront des perturbations.

Le service prendra fin plus tôt et des bus de substitution seront ainsi mis en place entre le lundi 3 janvier et le lundi 31 janvier. Durant les week-ends du 15 et du 22 janvier, le trafic sera interrompu entre la Défense et Saint-Cloud. Entre Saint-Cloud et Versailles-Chantiers, des bus seront mis en place. Entre Versailles-Chantiers et La Verrière, le blog des lignes conseille de se reporter sur la ligne N.

« *À partir de 23:20, les bus de substitution assurent l'intégralité du parcours entre La Défense et La Verrière* », poursuit le blog. Pour le dernier week-end de janvier, plusieurs perturbations sont à prévoir. « *Horaires des trains DEFI retardés de 15 minutes sur tout leur parcours & départ des trains VERI avancé d'une minute à La Défense* », indique ainsi le blog des lignes N et U. De plus, les horaires des derniers trains seront avancés dans les deux sens, et le premier train du dimanche matin au départ de la Verrière sera remplacé par un bus de substitution.

Travaux préparatoires

Le blog des lignes N et U précise : « *Attention, tout au long du mois, cet article peut faire l'objet de mises à jour en cas d'évolution dans les travaux : n'hésitez pas à le consulter régulièrement* ». Pour se renseigner sur les travaux, « *vous pouvez aussi consulter l'application/le site Île-de-France Mobilités, le site transilien.com ou le calendrier travaux de l'application SNCF* », conclut le blog.

A.Daguet

HAUTS-DE-SEINE

Vœux de fin d'année : Les maires mettent le cap vers 2022

Joëlle Ceccaldi-Raynaud, Jacques Kossowski ou encore Patrick Jarry, ont adressé leurs vœux aux Français à travers des vidéos sur les réseaux sociaux.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Du côté de Nanterre, le maire Patrick Jarry (Divers gauche) formule « *le vœu que Nanterre continue d'avancer et d'être cette ville pour toutes et tous* ».

Présent dans les serres municipales, le maire de Courbevoie, Jacques Kossowski (LR) a assuré, dans une vidéo postée sur Youtube, que, malgré les deux dernières années marquées par une crise sanitaire, « *la ville va continuer à investir dans le secteur sportif* ». Elle va « *continuer à mettre l'innovation au service du bien vivre en ville* » et « *renforcer cette dimension éducative* », a lancé le maire, qui entame son cinquième mandat, sur fond d'images de Courbevoie. Du côté de Nanterre, le maire Patrick Jarry (DVG) formule « *le vœu que Nanterre continue d'avancer et d'être cette ville pour toutes et tous, solidaire, dynamique et ambitieuse* ».

« *Une année de confiance dans notre capacité à construire une République de progrès, plus forte que toutes les peurs, une République humaine et fraternelle* » a-t-il assuré, dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux. Enfin la maire de Puteaux, Joëlle Ceccaldi-Raynaud (LR), signe des vœux optimistes : « *En ce début d'année, je suis déterminée, tout comme mon équipe, à faire de Puteaux une ville où chacun trouve son bonheur. Sachons garder dans nos cœurs cette part de joie qui fera qu'ensemble nous saurons faire face* ».

ARCHE SUD

Un projet d'œuvre d'art autour du chantier Altiplano

La passerelle de cheminement autour du chantier Altiplano pourrait être embellie avec l'installation d'une œuvre d'art, sous forme de bande-dessinée.

Paris La Défense, établissement public aménageur et gestionnaire du quartier d'affaires, souhaite mettre en place une œuvre d'art sur la passerelle installée dans le cadre du chantier Altiplano, la restructuration complète de l'immeuble Île-de-France. À travers un marché public, il cherche un artiste pour créer une bande-dessinée, à installer jusqu'à la fin du chantier et qui pourrait servir ensuite à embellir d'autres zones en travaux.

« *Dans le cadre des projets d'aménagement, Paris La Défense encourage les promoteurs immobiliers à intégrer une démarche artistique à leurs chantiers* », indique l'établissement public dans le cahier des clauses techniques particulières de son marché public portant sur la « *création d'œuvre pour le chantier Altiplano* ». Pour pérenniser cette démarche, « *les interventions artistiques pérennes ou temporaires sont intégrées à la charte à faible nuisance (CCFN) signée par tous les opérateurs réalisant des interventions d'aménagement sur le site* ». Des interventions similaires ont déjà eu lieu autour des chantiers de Table Square, des tours Aurore, Latitude ou encore Saint-Gobain.

Pour les besoins du chantier de restructuration de l'immeuble Île-de-France, projet appelé Altiplano, « *une zone de chantier avec une emprise conséquente a dû être installée pour la réalisation des travaux. Cette emprise a nécessité le détournement des flux de circulation. Ainsi, afin d'assurer la liaison entre l'esplanade de La Défense et le quartier Villon pour toute la durée du chantier une passerelle piétonne a été créée* ».

C'est donc sur cette passerelle de 100 mètres, encadrée par deux palissades, que Paris La Défense souhaite installer une œuvre « *temporaire spécialement conçue pour le projet Altiplano* » pour « *accompagner les usagers lors de leur traversée* ». Le marché public de Paris La Défense indique que l'établissement public souhaite « *faire appel à un artiste pour la création des illustrations et du récit, qui composeront la bande-dessinée* ».

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

C'est donc sur cette passerelle de 100 mètres, encadrée par deux palissades, que Paris La Défense souhaite installer une œuvre « *temporaire spécialement conçue pour le projet Altiplano* »

L'artiste lauréat devra concevoir « *deux bandes-dessinées de 30 cases chacune, soit 60 illustrations au total* » et accompagner Paris La Défense dans l'impression de l'œuvre, dans la communication autour de l'œuvre et céder les droits associés. La bande-dessinée sera installée sur les deux palissades, dans un sens et dans l'autre, pour ne pas gêner la circulation des habitués du quartier d'affaires, salariés, habitants, mais aussi étudiants.

L'artiste devra également répondre aux attentes de Paris La Défense et créer une œuvre qui mettra en avant le quartier d'affaires, avec « *un ton léger et accessible* ». « *Les récits doivent être des histoires humaines qui présentent la diversité des usagers* », avance l'établissement public. L'œuvre sera installée sur la passerelle jusqu'à la fin du chantier, mais l'établissement public précise : « *Selon la nature du projet retenu, Paris La Défense souhaite avoir la possibilité, sous réserve de la validation de l'artiste, de présenter la bande-dessinée sur de futurs chantiers* ». Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 10 janvier. Le dossier de candidature devra regrouper tous les éléments présents et cités dans le règlement de consultation du marché public.

A.Daguet

DG GROUP

Imaginer
Mutualiser
Construire

CONDUCTEURS DE TRAVAUX / Aurélien, Lucie, Amine

ISSY-LES-MOULINEAUX / SONATINA

SAINT-OUEN / ÉLÉGANCE

Plus durables, plus qualitatifs, plus économes en énergies, les projets réalisés par DG GROUP répondent aux nouvelles attentes fondamentales de la société

24 Avenue du Gué Langlois 77600 Bussy-Saint-Martin contact@dggroup.fr 01 60 21 13 22 dggroup.fr

Bâtir en toute sérénité | **Promoteur et constructeur**

HAUTS-DE-SEINE

Il harcèle son ex petite amie à coup de centaines de SMS

Un homme de 38 ans a été condamné, vendredi 17 décembre, pour violence conjugale envers son ex-compagne assorti d'une interdiction de contact pendant trois ans.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

L'homme, âgé de 38 ans, a été jugé en comparution immédiate, au tribunal correctionnel de Nanterre.

Une jeune femme a vécu un véritable cauchemar, le 30 juillet dernier, dans son appartement. Elle a été prise à partie par son ancien compagnon. Lorsqu'elle rentre chez elle, ce dernier, alors en « *état d'ébriété* » selon la victime, l'attrape « *violemment* » et la jette sur le lit. « *Il s'approche de moi et me tire les cheveux. […] Très vite, j'ai appelé au secours* », raconte la victime. L'homme finit par lui bloquer l'accès vers la porte d'entrée. Finalement, elle arrive à calmer la situation et à appeler la police. Très vite, les forces de l'ordre interviennent. À leur arrivée, la jeune femme décide de ne pas porter plainte, car elle ne veut « *pas causer d'ennui* » et souhaite avant tout lui provoquer « *un électrochoc* ».

Entre le 30 juillet et le 19 août, 129 communications, comprenant 81 appels ont été envoyés à la jeune femme. Près de 50 conversations ont été tenues, dont 48 entrantes pour seulement 3 sortantes. Le prévenu appellera, dans la majorité des cas, avec des numéros masqués. Il ira même jusqu'à pirater le téléphone de son ex, selon l'avocat de la défense, mais également surveiller le domicile, en passant régulièrement devant.

À la fin du mois d'août, la jeune femme, « *complètement à bout* », décide de déposer plainte envers son ancien compagnon pour harcèlement et violence, car « *c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase* ». À la barre, le prévenu justifie son comportement par une volonté de s'excuser pour ses erreurs. Des faits qui « *tiennent de l'acharnement* », a souligné la procureure.

Depuis la fin de la relation, l'homme présumé coupable de harcèlement et violence conjugale ne digère pas vraiment la situation. Lors de l'enquête et de la perquisition à son domicile, les forces de l'ordre retrouvent un double du badge du hall d'entrée du domicile de la victime, une clé, ressemblant étrangement à celle de la jeune femme et la carte bancaire volée et portée disparue depuis plusieurs semaines, de cette dernière. « *C'est une étrange coïncidence* », précise l'avocat de la victime. Après la révélation d'une photo par la juge désignant trois clés de couleurs distinctes, l'homme au crane chauve et au pull blanc avec une tête de bulldog baisse la tête et ne reconnait pas ses torts. Finalement, la juge met fin à cet imbroglio « *bien surprenant* », en ne laissant place à aucune réponse concrète derrière ce mystère.

Lors de la première audience, qui s'est déroulée le 17 septembre dernier, le concubin a été jugé pour des faits de violences. À la suite d'un renvoi, le mis en cause avait été placé sous contrôle judiciaire avec l'interdiction d'entrer en relation avec la victime, sa petite amie.

Des dizaines de SMS

Dans une courte plaidoirie, l'avocat de la victime, qui a pris connaissance tardivement du dossier, tente difficilement de défendre la victime. L'homme, de petite taille, s'agite dans sa robe. Avant de commencer sa défense, il décide de fouiller plusieurs fois dans ses papiers. « *Ma cliente est faible psychologiquement. Sous la pression, elle ne savait pas faire face. Elle vivait sous son emprise et ne connaissait rien de son passé* » calmera-t-il. En effet, il a été condamné à 5 mois de prison pour des violences dans un moyen de transport public.

Le conseil du prévenu s'efforcera d'atténuer les conséquences de son client. L'avocate demandera au tribunal d'écarter toute condamnation pour harcèlement. « *Je remarque la présence d'aucun document sur la santé de madame. (…) Au vu des pièces du dossier, aucun élément pourrait établir la malveillance de mon client* ». L'avocate, qui se montre confiante dans sa plaidoirie, s'attend à une non-condamnation. « *Vous le relaxerez de l'harcèlement* » assurera-t-elle.

Après de longues minutes de délibération et de nouvelles excuses de la part du prévenu, le tribunal correctionnel de Nanterre a relaxé le concubin, soupçonné d'avoir harcelé sa compagne. Néanmoins, il est reconnu coupable de violences envers son ex-compagne assorti d'une interdiction de contact pendant trois ans et d'une obligation d'effectuer un stage de responsabilisation pour la prévention contre les violences conjugales. Sa condamnation ne sera pas inscrite au volet B2 de son casier judiciaire.

Enfin, le coupable s'est vu accorder un renvoi sur intérêt civil, pour évaluer et chiffrer le préjudice total subi par la victime. L'audience qui le permettra a été envoyée au 24 juin 2022. Au poste, la police découvre les marques sur le bras et décide de prendre des photos. Dans sa déposition, la jeune femme continue de défendre son compagnon en n'indiquant aucune violence de sa part.

NANTERRE

Six mois de prison ferme pour 317 grammes de résine de cannabis

Les policiers avaient retrouvé plus de 300 grammes de cannabis , au pied du consommateur. Les fonctionnaires ont saisi sur lui trois plaquettes de résine.

Force est de reconnaître que les policiers de la brigade anticriminalité du commissariat central de Nanterre ont eu le nez creux ce mercredi 15 décembre. Ce jour-là, en effet, les allers-retours de deux individus en scooters attirent leur attention. Intrigués par le comportement de deux hommes, roulant à vive allure, ils décident de procéder à un contrôle de routine.

Les doutes des agents de la BAC étaient fondés puisque la palpation de sécurité de l'un des deux hommes se révèle fructueuse. Au pied du premier, un jeune d'une vingtaine d'années, résidant à Houilles (Yvelines) et bien connu des services de police, les forces de l'ordre mettent la main sur trois plaquettes de résine de cannabis. Sur le second, la palpation fut moins bonne, puisqu'il n'avait rien à se reprocher.

Arrivé au poste de police, aux alentours de 16h, le jeune homme, qui réside chez sa mère, a affirmé qu'il ignorait détenir de la drogue sur lui. « *Je n'étais pas au courant pour la drogue, on allait acheter des vêtements pour un mariage* », expliquera-t-il lors de sa première déposition. La perquisition effectuée au domicile du prévenu n'a pas permis de retrouver davantage de marchandises.

En défense, l'avocat, bien mal en point, tente tant bien que mal de défendre son client. Il dénonce le fait que la drogue a été pesée de manière contradictoire.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Interpellé à Nanterre à la mi-décembre, il n'avouera jamais détenir des stupéfiants.

En effet, au commissariat, les policiers procèdent à deux pesées. La première indique un poids total de 300 grammes, alors que pendant la deuxième, en présence du prévenu, la balance révèle 307 grammes, soit 7 grammes supplémentaires.

Une pesée suspecte

Il n'y a rien de sérieux pour l'avocat, qui plaide une relaxe car « *rien n'établit que ce monsieur est le détenteur des deux plaquettes de cannabis* ». « *Son propriétaire n'est pas celui qui est dans le box des accusés* », maintient-il fermement face à la procureure et à la juge.

Revenant au dossier, la procureure de la République a, de son côté, tenu à rappeler les deux précédentes condamnations du prévenu. Il a notamment été reconnu coupable, le 28 novembre, de détention, cession, et usage d'herbe et de cannabis. « *Ce serait un hasard difficile à croire de retrouver des plaquettes de résine de cannabis au pied d'une personne déjà condamnée par la justice* ». La procureure, ne cédant pas sous les recommandations de l'avocat, réclame une peine « *lourde* » de 10 mois d'emprisonnement, avec mandat de dépôt.

Lors de son arrestation, une somme de 74 euros et un Iphone 11 ont été découverts. Interrogé sur ses ressources, il lance naturellement qu'il suit une formation de chauffeur-livreur et qu'il travaille dans une société de transport dans le monde du football. « *Vous êtes riche* », souligne la juge.

« *Je n'ai rien fait. Je n'ai rien sur moi. Ma mère m'a appris qu'il fallait assumer ses actes. À chaque fois, j'ai toujours assumé mes erreurs* ». « *Si jamais je suis condamné, je vais être détruit* », finit-il par dire la tête baissée.

Le tribunal n'a pas cru à la tentative d'excuse du présumé coupable. Le prévenu écope d'une peine de six mois de prison ferme, avec mandat de dépôt. « *Après une première et une seconde condamnation, vous allez en prison* », conclura la juge.

Sky Garden - Edouard François - Asnières sur Seine (92)

Campus Mines ParisTech - Celnikier & Grabli - Versailles ZAC Satory Ouest(78)

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

EQUIPEMENTS PUBLICS

SANTÉ

HABITAT

RÉHABILITATION SOCIALE

INDUSTRIE

226 Avenue du Maréchal Foch
78130 Les Mureaux
www.gcc-groupe.com

L'ETI DE PRÉFÉRENCE

GCC

RUGBY

Le Racing commence 2022 avec une défaite

Pour son premier match de la phase retour du Top 14 et de la nouvelle année, le Racing 92 s'est déplacé sur la pelouse de Lyon, dans une rencontre au scénario cruel.

Les Racingmen avaient sans doute hâte que 2021 se termine. Tout d'abord parce qu'ils restent sur trois défaites consécutives en championnat, et sur un match de la 13e journée non joué face à la Section Paloise, à cause de cas de Covid détectés dans les effectifs des deux équipes. Ensuite, car ce match non joué est le deuxième après la rencontre de Champions Cup face aux Ospreys, non disputée et remportée sur tapis vert pour les joueurs de Laurent Travers.

Dimanche 2 janvier, les Franciliens arrivaient donc à Lyon pour débuter la phase retour du Top 14 sans avoir joué depuis le 10 décembre. Et avec des semaines d'entraînement forcément tronquées à cause de la Covid-19. De plus, face à eux, le LOU Rugby restait sur une claque face à La Rochelle. Une grosse partie attendait donc le Racing, à la 10e place du classement avant ce match (avec un match en moins, on le rappelle).

Lyon donne le coup d'envoi du match et n'attend pas pour lancer l'offensive avec un essai marqué par Léo Berdeu. Loin de se laisser abattre, les joueurs du Racing montrent de l'envie et avancent à leur tour vers l'en-but lyonnais. Ils répondent à la 6e minute avec un essai de Juan Imhoff, marqué après une bonne lecture du jeune ouvreur Antoine Gibert. Maxime Machenaud, lui, transforme l'essai de son coéquipier et le Racing mène donc 7 à 5.

Les prochaines minutes sont caractérisées par un chassé-croisé entre les deux équipes, qui mènent au score l'une après l'autre, grâce à des pénalités en leur faveur. Le score est donc très serré, et aucune formation ne s'échappe. Au même titre que son adversaire, le Racing, où tous les cadres ne sont pas présents, se fait beaucoup pénaliser. L'obligation de résultat pèse sur les épaules des deux clubs, ce qui explique peut-être les hésitations…

C'est après presque une demi-heure de match au ralenti que les choses bougent mais en faveur de Lyon, avec un nouvel essai de Léo Berdeu qui conclut une belle contre-attaque : le LOU mène 21 à 16 à la 35e minute. À la mi-temps, les deux équipes se quittent sur un score de 21-19 en faveur des locaux. Tout est encore possible pour le Racing, qui devra compter sans son capitaine Henry Chavancy, blessé en début de match (suspicion de déchirure au mollet).

Les premières minutes de la seconde mi-temps ressemblent à la première mi-temps, avec deux équipes qui se neutralisent. Les premiers points sont marqués à la 47e minute avec une pénalité convertie par Léo Berdeu, et qui permet à Lyon de mener 24 à 19. Camille Chat se charge de marquer quelques minutes plus tard, poussé par son pack. Et avec la transformation de Maxime Machenaud, le Racing mène 26 à 24.

HELENE BRASSEUR

Juan Imhoff a marqué le premier essai du Racing lors de cette amère défaite des Franciliens face à Lyon (37-35).

Une avance très vite perdue pour le Racing qui, suite à une erreur défensive, encaisse un nouvel essai marqué par Thibaut Regard à la 55e minute : le LOU mène à nouveau, sur le score de 29 à 26. À 15 minutes de la fin, les deux équipes se neutralisent, avec un score de 32 partout.

Alors que le Racing menait de trois petits points à la 78e minute, un cruel coup du sort s'abat sur le Racing, avec une échappée de Thibaut Regard qui permet au final à Baptiste Couilloud de marquer. Le Racing n'aura pas le temps de revenir, et s'incline face au LOU, sur le score de 37 à 35. Cruel dénouement pour les Franciliens, qui encaissent une quatrième défaite en championnat et s'éloignent encore plus du Top 6 (malgré un point de bonus défensif). Réaction obligatoire pour les matchs suivants, et dès la semaine prochaine face à l'ASM Clermont Auvergne.

GYMNASTIQUE

La prochaine édition du Challenge Nokovitch prévue début février

L'Elan Gymnique de Courbevoie organisera la 71ème édition de gymnastique artistique le 5 février prochain.

Le challenge Nokovicth est dénommé ainsi en hommage à Nathalie Nokovitch, gymnaste née en 1923 qui a également été basketteuse et secouriste, et qui est morte en 1943 devant ce qui est aujourd'hui l'entrée du lycée Paul Lapie, lors d'un bombardement aérien.

Ce concours, comme le dit si bien la ville de Courbevoie sur son site internet est « *une véritable institution sportive courbevoisienne* ». C'est un rendez-vous sportif désormais coutumier dans la commune de Courbevoie, une sorte de gala d'ouverture pour lancer la saison des compétitions de gymnastique. Mais même sans titre officiel, c'est une bonne occasion pour les jeunes sportives de se tester et d'évaluer leur niveau avant d'éventuellement se lancer dans des concours plus officiels.

HELENE BRASSEUR

C'est un rendez-vous sportif désormais coutumier dans la commune de Courbevoie, une sorte de gala d'ouverture pour lancer la saison des compétitions de gymnastique.

Dans un contexte de compétition amicale, de jeunes gymnastes des catégories poussins aux séniors s'affrontent dans plusieurs disciplines : sol, saut, barres asymétriques et poutre. Il faut bien évidemment que toutes les participantes soient licenciées à la Fédération Française de Gymnastique. Lors de l'édition précédente, les concours concernaient plusieurs niveaux : Performance Nationale, Performance Régionale, ainsi que Fédéral A et Fédéral A plafonné 10.5 points.

Lors de la dernière édition de 2020, les compétitions se sont déroulées tout au long de la journée du challenge, de 9 h à 17 h, pour des catégories d'âge allant de 14 ans à plus de 18 ans.

En bref

BASKET

Les dates des matchs reportés du Nanterre 92 désormais connues

Suite à des cas de Covid dans les rangs de son effectif professionnel, le club de Nanterre avait vu trois de ses matchs reportés à des dates ultérieures. Les dates sont désormais connues.

Deux déplacements et un match à domicile étaient concernés par ces reports liés à des cas de Covid dans les rangs des joueurs nanterriens. Et le 30 décembre dernier, le club a communiqué sur son site internet que deux de ces rencontres avaient enfin trouvé des dates pour être jouées. La réception du Portel aura donc lieu le mardi 18 janvier à 20 h, tandis que le déplacement face à l'ASVEL se jouera à Villeurbanne le vendredi 18 février, à 20h. Il reste encore le déplacement face à Strasbourg qui n'a pas encore de date. En attendant, le prochain match pour le Nanterre 92 aura lieu au Palais des Sports, le samedi 8 janvier à 20 h 30. Les Nanterriens affronteront alors l'Élan Béarnais. Suite aux dernières annonces gouvernementales de nouvelles mesures seront prises dans le stade.

En bref

MULTISPORTS

Ouverture des demandes de manifestations sportives pour les associations nanteriennes

La mairie de Nanterre a dédié un espace sur son site internet permettant aux associations sportives de télécharger les dossiers de demandes d'organisation de manifestations sportives.

Pour toutes les associations, la Mairie de Nanterre a prévu de simplifier les demandes de manifestations sportives. Désormais, les dossiers sont à remplir en ligne ou à télécharger et à renvoyer à l'adresse suivante : Mairie de Nanterre – Direction des sports, Palais des Sports, 136 avenue Joliot-Curie 92000 Nanterre.

Renouvellement de demande

La date limite d'envoi est fixée au lundi 17 janvier 2022. À noter que la fiche bilan est à remplir obligatoirement en cas de renouvellement de demande pour une manifestation. Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 01 41 37 19 00.

C'EST AUSSI POUR SOUTENIR LES ÉLEVEURS DE PORCS FRANÇAIS QU'ON ORGANISE LA FOIRE AU PORC.

DÉFENDRE LES PRODUCTEURS FRANÇAIS

En janvier 2022, E.Leclerc organise la foire au porc dans les magasins E.Leclerc. Cela permet aux éleveurs français d'écouler leur production. En effet, en fin d'année, la consommation de porc en France baisse sensiblement et cela crée un excédent de production. En achetant davantage de porc et en en faisant la promotion auprès de ses clients, E.Leclerc évite une chute du marché. Ainsi, en fin d'année et en vue de la foire au porc, les acheteurs E.Leclerc augmentent leur volume d'achat de 35 %.

Cette année est encore plus difficile car la forte concurrence à l'export a amplifié la pression sur les cours. Premier distributeur alimentaire de France, E.Leclerc a pris ses responsabilités. **Depuis le mois d'octobre, les acheteurs de porc E.Leclerc ont soutenu les cours pour éviter une baisse globale de la cotation.**

Au moment de la foire mais aussi tout le reste de l'année, E.Leclerc ne laissera pas les éleveurs seuls face à la volatilité des cours mondiaux. **Nous continuerons d'agir pour une plus juste rémunération des éleveurs de porcs.**

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

LE PORC FRANÇAIS

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine, 642 007 991 RCS Créteil.

NANTERRE

Claude Coric célèbre l'Euro à l'Office de tourisme

À l'occasion des 20 ans de l'Euro, l'Office de Tourisme de Nanterre organise une exposition mettant la monnaie européenne à l'honneur, dans des mises en scène préparées par l'artiste Claude Coric.

L'outil de création préféré de Claude Coric, c'est le ticket de métro. Depuis 1988, il perfectionne son affection pour l'art de la miniaturisation en peignant et dessinant sur ce petit format de papier cartonné, faisant de ce titre de transport un support de création, où se dessinent de petites scènes de vie colorées.

Pour cette exposition, Claude Coric utilise à nouveau le ticket de métro mais le combine cette fois avec un autre élément très important de notre quotidien : l'Euro. Ces pièces de monnaie et billets ont été mis en circulation il y a déjà 20 ans, le 2 janvier 2002.

Deux symboles transformés en œuvres d'art

Cela ne rajeunit personne ! Mais ce moyen de paiement européen existe toujours aujourd'hui, alors que le ticket de métro, lui, tend à disparaître. Le carnet de tickets T+ n'est d'ailleurs plus en vente depuis le 14 octobre 2021.

Un support qui se meurt, l'autre qui lui survit. Un contraste qui rend l'association de l'Euro et du ticket très intéressante. Presque comme un mélange de deux cultures, de deux époques différentes. Même si l'Euro garde une référence au passé avec une face de pièce qui retrace l'identité de différentes nations de l'Union Européenne.

Une exposition en janvier

Les petites œuvres de Claude Coric sont à découvrir du 11 au 28 janvier à l'Office de tourisme de Nanterre (4 rue du Marché). Une visite commentée est même organisée le samedi 15 janvier, de 14h30 à 17h, si les conditions sanitaires le permettent. Il est d'ailleurs important de noter que seules dix personnes au maximum sont tolérées à l'intérieur de l'Office de tourisme de Paris en même temps.

HELENE BRASSEUR

En hommage à l'Eurp, qui fête ses vingt ans, Claude Coric met en scène cette monnaie de notre quotidien avec des créations réalisées sur des tickets de métro.

COURBEVOIE

Week-end enchanteur au Centre événementiel

Durant le quatrième week-end de janvier, le centre événementiel de Courbevoie accueille deux troupes de prestige pour prolonger la féérie des fêtes de fin d'année : le cirque Phénix et le ballet de Moscou. Avec quelques places encore disponibles !

Le cirque Phénix ouvrira le bal de ce week-end enchanteur avec son dernier spectacle : *Gaïa*. Né en 2000, de l'initiative d'Alain M. Pacherie et de sa passion de spectacles et de créer un cirque unique en son genre. Il a depuis accueilli près de 6 millions de spectateurs et proposé pas moins de treize créations. Chacune d'entre elles a pu faire voyager les spectateurs dans un univers épique et coloré, de l'Asie à Cuba en passant par l'Afrique.

Dernière création en date du Cirque Phénix, qui célèbre à cette occasion ses vingt ans d'existence, *Gaïa* est une véritable ode à la femme, qui est même élevée au rang de déesse. Sur scène, un ensemble de femmes (quarante artistes accompagnées de dix musiciennes) rend hommage à la force du personnage féminin, qui a toujours inspiré la création artistique.

Deux invitations vers l'imaginaire

Un nouveau spectacle qui voit les choses en grand avec cette troupe d'acrobates et de danseuses, et également une parade de marionnettes géantes. Ce spectacle se tiendra au Centre événementiel de Courbevoie le vendredi 21 janvier à 20 h 30. Les dernières places sont disponibles à la vente via le site sortiracourbevoie.fr.

La magie de ce week-end prendra fin le dimanche 23 janvier, à 16 h, avec un spectacle du prestigieux ballet de Moscou. Ce spectacle aurait dû avoir lieu en janvier 2021, mais avait été reporté à cause du coronavirus. Cette fois-ci, les spectateurs pourront bien retrouver la magie du ballet le plus connu de Marius Petipa, conçu sur la musique non moins connue de Piotr Tchaïkovski.

Un incontournable de la danse

Qu'on le découvre ou qu'on le redécouvre, ce ballet reste un incontournable de la danse classique et romantique. Et les trente-cinq danseurs du ballet de Moscou apportent ici toute leur technique et leur excellence dans cette discipline pour livrer une version des plus gracieuses de ce ballet. La mise en scène est assurée ici par Anatoly Emelianov, d'après les instructions de Marius Petipa, Lev Ivanov et Alexander Gorsky. Les quelques places encore disponibles sont également en vente en ligne sur sortiracourbevoie.fr.

HELENE BRASSEUR

Cette fois-ci, les spectateurs pourront bien retrouver la magie du ballet le plus connu de Marius Petipa, conçu sur la musique non moins connue de Piotr Tchaïkovski.

En bref

PUTEAUX

Voyage spatial et musical avec les Sapeurs-Pompiers de Paris

À la fin du mois de janvier, le Conservatoire Jean-Baptiste Lully accueille la musique des Sapeurs-Pompiers de Paris pour une « *Symphonie de l'Espace* ».

À l'occasion de ce concert, l'ensemble musical de la Brigade des sapeurs-pompiers, dirigé par le sergent-chef Julien Voisin et sergent Mehdi Lougraïda, reprendra une composition créée par Maxime Aulio, et qui a pour thème un sujet qui a toujours fasciné et fait marcher l'imaginaire des uns et des autres : l'espace. L'orchestre sera accompagné, à cette occasion, du chœur régional Vittoria d'Île-de-France, et emmènera le public dans un voyage jusqu'à la création de l'univers, avec des chants issus de différentes civilisations anciennes, et de différentes croyances. Ce concert, aura lieu le 30 janvier à 10 h 30, dans la salle Gramont du conservatoire. L'entrée est libre dans la limite des capacités d'accueil, avec un accès prioritaire aux détenteurs de la carte Puteaux Pass. Un petit-déjeuner sera proposé à 10 h, en compagnie des artistes, pour un moment d'échange.

En bref

HAUTS-DE-SEINE

Ouverture de la billetterie du Festival Chorus

Ce grand rendez-vous de la saison musicale du département des Hauts-de-Seine aura lieu du 6 au 10 avril 2022. Et les personnes souhaitant y aller peuvent d'ores et déjà réserver leurs places.

Pour cette édition 2022, les spectateurs pourront profiter des performances de nombreux artistes, tels que IAM, Camélia Jordana, Roméo Elvis ou encore Yseult. Une programmation pour les enfants a également été prévue. Et l'organisation du festival a déjà commencé à ouvrir sa billetterie pour cet événement. En allant sur le site internet du festival Chorus, un pass est proposé à la vente, permettant d'accéder à trois jours de concerts à un tarif préférentiel de 60 euros.

Attention, car cette offre est limitée dans le temps. Les spectacles pour enfants commencent également à être ouverts à la vente. La billetterie est accessible sur le site chorus.hauts-de-seine.fr.

Chaque semaine, la Gazette de la Défense vous propose une confrontation entre une photographie d'archives et une vue actuelle du quartier d'affaires, pour mieux cerner la transformation radicale qu'a connue la Défense depuis ses débuts, à l'orée des années 1960.

Square des Corolles

Place à la couleur ! Le square des Corolles, située au sud-est de l'immeuble Coeur Défense à Courbevoie, tranche avec le panorama de l'Esplanade de la Défense, à quelques mètres de là. Haie de bambous sacrés, arbustes et fleurs en tout genre arborent ce patio rectangulaire géré par Paris La Défense, établissement public gestionnaire et aménageur du quartier, au cœur de la résidence Lorraine.

Ce jardin dédié aux Corolles, mot désignant l'ensemble des pétales d'une fleur, fait évidemment la part belle aux iris, géraniums ou autres lilas depuis sa création, en 1995. Mais les fleurs ne sont pas les seules à apporter une touche de couleur au square, avec des éléments architecturaux aux tons rouge, jaune, orange et vert, notamment avec la grande rampe pour personnes à mobilité réduite et les fenêtres arrondies servant de puits de lumière.

En plus d'abriter de nombreux commerces tout en étant une vraie aire de repos, le square a évolué, et propose désormais des jeux à disposition des enfants. Il pourrait même avoir un nouveau visage dans un futur proche : la rénovation de la place des Reflets, amorcée pour accueillir la nouvelle tour Aurore, devrait transformer le quartier et créer un lien entre les niveaux Corolles, Reflets et Iris.

CD 92 / ARCHIVES DEPARTEMENTALES

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

sudoku

niveau moyen

6	4						3	5
	2	1	9		7		4	6
9			4		6		7	
3							6	
				4	5			7
4	7			6				3
			6	9				
	3	6		1		7	8	
8	9		2			6	5	1

niveau difficile

	4		5					2
				3			5	1
6	5		2		9			3
		8				3		6
	6	9		1				
	3				8	1		7
8				6	2	5		4
	7	6		9			1	
1				5				

Ces grilles de sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Les solutions de La Gazette de la Défense n° 110 du 22 décembre 2021 :

4	9	2	3	1	8	5	7	6
5	8	6	7	4	2	1	9	3
7	1	3	6	5	9	4	8	2
2	7	4	1	6	3	9	5	8
9	5	8	4	2	7	3	6	1
3	6	1	8	9	5	2	4	7
6	3	9	2	7	4	8	1	5
1	2	5	9	8	6	7	3	4
8	4	7	5	3	1	6	2	9

2	6	9	5	3	1	8	4	7
5	7	4	8	2	6	1	9	3
8	3	1	4	9	7	2	6	5
1	2	6	3	4	9	5	7	8
7	9	5	6	8	2	3	1	4
3	4	8	7	1	5	9	2	6
9	5	3	2	6	4	7	8	1
6	1	7	9	5	8	4	3	2
4	8	2	1	7	3	6	5	9

RÉDACTION

Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-ladefense.fr

Distribution :
distrib@lagazette-ladefense.fr

Rédactrice en chef :
Alix Daguet
alix.daguet@lagazette-ladefense.fr

Actualités:
Maxime Moerland
maxime.moerland@lagazette-ladefense.fr

Actualités, faits divers :
Thomas Faidherbe
thomas.faidherbe@lagazette-ladefense.fr

Edité par GAZDEF,
société par actions simplifiée.
9, rue des Valmonts
78180 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
direction@lagazette-ladefense.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
direction@lagazette-ladefense.fr

Conception graphique :
Alix Daguet

Imprimeur :
Paris Offset Print
30, rue Raspail
93120 La Courneuve

Tirage : 20000 exemplaires
ISSN : 2678-7725
Dépot légal : Janvier 2022

La Gazette de la Défense

HEBDOMADAIRE GRATUIT D'INFORMATIONS LOCALES

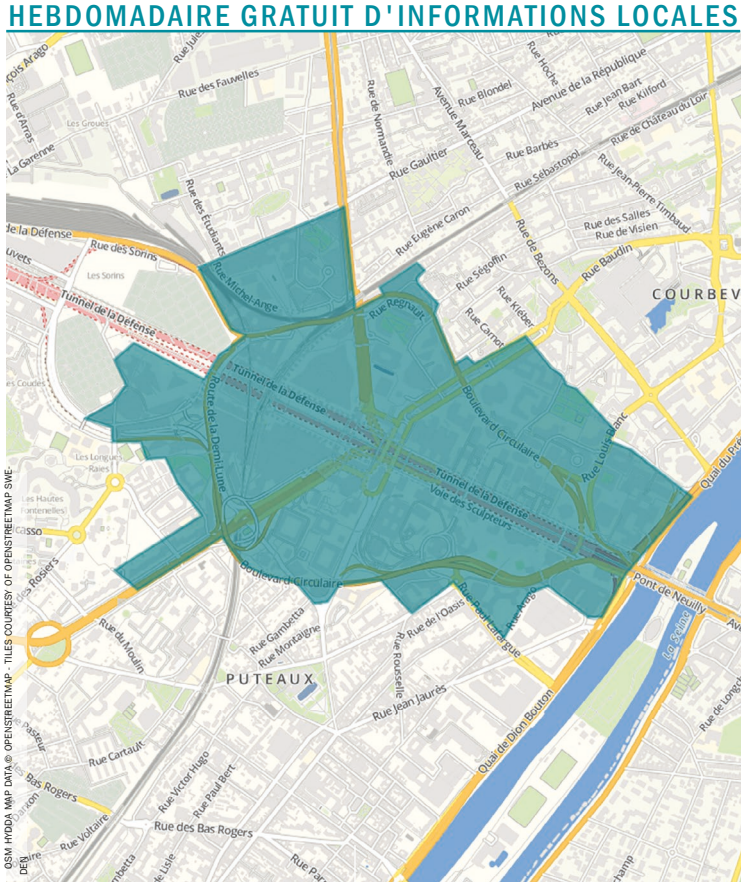

Site web lagazette-ladefense.fr
Linkedin La Gazette de la Défense
Facebook La Gazette de la Défense
Twitter @GazetteDéfense

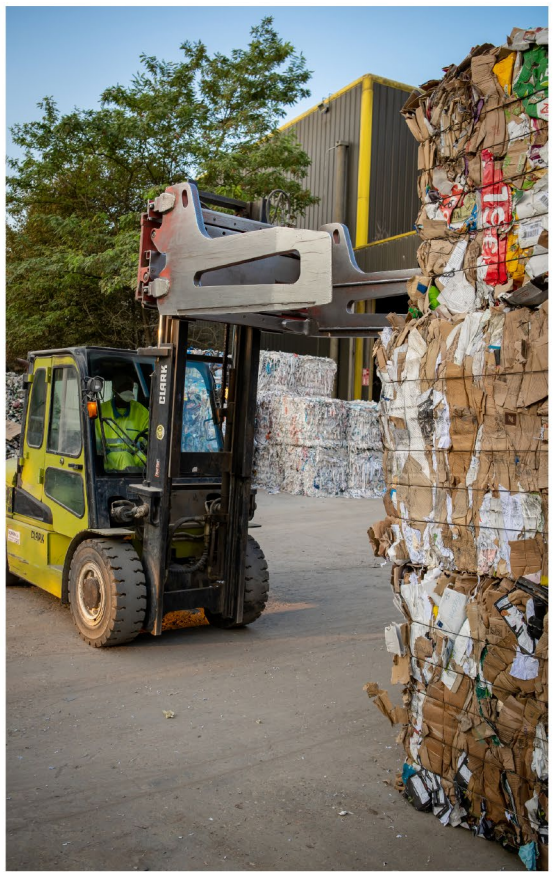

#Engagés pour l'avenir de nos territoires

collecte

propreté

valorisation

Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires